

Hermite

CHAZARA BRISEIS
(Linnaeus, 1764)

Famille *Nymphalidae*

Sous-famille *Satyrinae*

Niveau régional de menace (IUCN) (*)



En danger critique

Niveau de menace (liste rouge UICN)	Monde	-
	Europe	NT
	France	VU
	Franche-Comté	CR
Protection nationale	-	
Directive Habitats	-	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
Difficulté de détermination	Facile	



Hermite posé sur le sable (P. & M. GUINCHARD, 2007)

Description et risque de confusion



Hermite posé sur une pierre, où il aime se reposer, à Frotey-les-Vesoul (D. JUGAN, 1992)

Cette espèce peut être confondue avec les espèces du genre *Hipparchia*, et surtout avec le silène (*Brintesia circe*). Le dessus des ailes antérieures est brun sombre, avec chez le mâle, une série transversale de grandes taches blanc crème, avec un ocelle noir non pupillé dans la région apicale (chez les *Hipparchia*, la série de taches est plus marginale, chez les mâles de silène, les taches sont de couleur blanche). La femelle présente généralement deux ocelles pupillés de blanc (un seul chez *B. circe*). Le dessous des ailes postérieures est varié de beige pâle et de brun foncé chez le mâle (gris-beige chez la femelle).

Ecologie et biologie

L'espèce est univoltine. Les adultes s'observent de juillet à septembre selon les sites.

Les plantes-hôtes connues sont des graminées : fétuques (*Festuca*) du groupe *ovina*, brachypodes (*Brachypodium sp.*) et brome érigé (*Bromus erectus*) Les œufs sont pondus près du sol isolément sur les feuilles.

L'hermite est une espèce des terrains calcaires d'origine méditerranéenne, typique des milieux à dominante minérale. Il occupe les pelouses sèches calcaires (rases ou écorchées), à végétation rase, dans des terrains dégagés, sur les pentes arides et graveleuses. Le papillon aime se reposer sur les rochers, les

pierres ou le sable. Il visite plutôt rarement des fleurs, mais butine facilement les chardons et les scabieuses.

En Belgique, il était principalement lié aux grands complexes pastoraux, à végétation rase. Il s'observe jusqu'à 2 400 mètres dans les Pyrénées.



Micro-habitat favorable à l'hermite avec des pierres où il peut se reposer (C. HENNEQUIN, 2009)



Fétuque du groupe *ovina* (*Festuca longifolia* subsp. *pseudocosteii*), une des plantes-hôtes de l'hermite (C. HENNEQUIN, 2009)



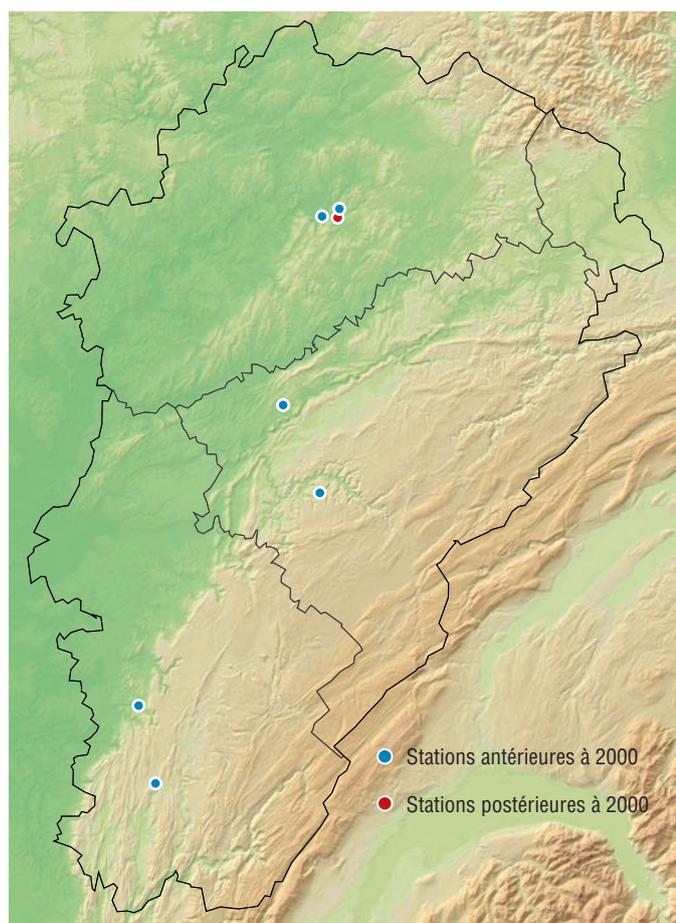
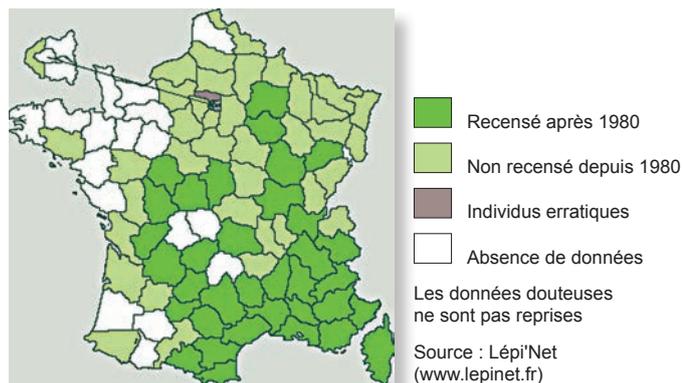
Pelouse à dominante minérale, biotope favorable à l'hermite (C. HENNEQUIN, 2010)

(*) DD = Données insuffisantes LC = Non menacé NT = Quasi menacé VU = Vulnérable EN = En danger CR = En danger critique RE ? = Éteint régionalement ?

Annexes: pour en savoir plus, visitez le site www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr (rubriques : Nature Eau Paysage/Biodiversité Natura 2000/Natura 2000)

Distribution

L'espèce est très localisée en France, avec des menaces moins fortes dans la région méditerranéenne. Elle est considérée comme menacée et en fort déclin, et son habitat le semble également dans l'ensemble de son aire de répartition. Elle a par ailleurs disparu de l'ouest et de presque toute la moitié nord et n'a pas été revue depuis plusieurs dizaines d'années en Belgique. En Alsace, elle est en danger d'extinction; elle est sur liste rouge en Champagne-Ardenne. En Franche-Comté, la donnée la plus récente date du début des années 1990 à Comberjon (70). L'hermite a également été observé dans les années 80 à Frotey-les-Vesoul et à Besançon sur la colline de Brégille. Il est actuellement en danger critique d'extinction dans notre région.



Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

Atteintes et menaces

Les principales menaces pesant sur cette espèce sont la fragmentation des milieux, la destruction ou l'altération de son habitat par l'extension des cultures intensives et la fumure des prés maigres, et la déprise agricole (embroussaillage consécutif à l'abandon du pâturage extensif).

L'espèce est d'autre part très exigeante pour son milieu. Sur certains sites, sa disparition est ainsi difficilement explicable, son habitat semblant encore en bon état de conservation.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

La gestion conservatoire devra être orientée sur le maintien et la restauration de l'état de conservation des milieux où l'espèce est présente, tout en ayant une approche à l'échelle du paysage (réseaux de sites). La présence de l'espèce devra être vérifiée tous les ans. L'exemple de l'hermite illustre combien une meilleure connaissance de l'autécologie des espèces est une condition nécessaire pour la mise en place d'une stratégie conservatoire.

Principales sources consultées

JACQUOT P. & MORA F. (2011). *Agir en faveur des papillons de jour en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Maculinea. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014.* Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 109 p. + annexes.

LAFRANCHIS T. (2000). *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles.* Mèze (France), Collection Parthénope, éditions Biotope, 448 p.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE (1987). *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces – Dangers qui les menacent - Protection.* Bâle, Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, 512 p.

Réalisation et diffusion / Avril 2012

Conservatoire botanique national de Franche-Comté -
Observatoire régional des Invertébrés
maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 BESANCON
Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26
cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org



Cette fiche a été réalisée avec la participation active du réseau de bénévoles de l'OPIE Franche-Comté.